

Contrat rémunéré en recherche

Mise en contexte

Le Comité consultatif Jeunes (CCJ) travaillera, au cours des prochaines semaines, à documenter certains éléments reliés **aux stages en milieu de travail**. Relevant de la coordonnatrice, la personne embauchée aura à exercer des activités d'analyse de la documentation existante pour les axes ciblés du projet en cours, afin de définir les orientations de nos travaux.

Principales responsabilités

- Effectuer une revue de la littérature sur les thèmes identifiés dans le cadre de nos travaux ;
- Produire un résumé de lecture (fiches-synthèse) pour les documents pertinents ;
- Réaliser une cueillette d'information auprès de certains intervenants.

Profil recherché

- Baccalauréat ou maîtrise dans une discipline appropriée (obtenu ou en cours d'obtention) – Sciences politiques, journalisme, relations industrielles, etc.
- Expérience en recherche;
- Connaissance des méthodologies et outils de recherche ;
- Expérience en analyse statistique, un atout ;
- Excellente maîtrise du français écrit ;
- Grande capacité d'adaptation, aimer le travail en équipe, faire preuve d'autonomie ;
- Très grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Intérêt pour le secteur de l'employabilité, un atout.

Conditions d'emploi

- Durée : 12 semaines, avec possibilité de prolongation après le 31 mars 2016, selon l'avancement du projet
- Horaire : 24 heures par semaine ; horaire flexible.
- Salaire : montant forfaitaire de 4 800 \$ pour 12 semaines (statut de travailleur autonome)
- Date prévue d'entrée en fonction : 11 janvier 2015

Prière d'envoyer votre curriculum vitae et une lettre de motivation à l'attention du comité de sélection :

Comité consultatif Jeunes
533 rue Ontario E., bureau 202
Montréal (Québec) H2L 1N8
Courriel : ccjstage2014@gmail.com

Date limite pour soumettre votre candidature : **Dimanche, le 3 janvier 2016 à minuit**

Veuillez noter que seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.
(Les entrevues auront lieu dans la semaine du 4 janvier 2016).

Qu'est-ce que le CCJ ?

Le Comité consultatif Jeunes est financé par la Commission des partenaires du marché du travail. Son action vise à renforcer les interventions d'Emploi-Québec ainsi que d'informer la Commission des partenaires du marché du travail et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale des diverses problématiques d'emploi vécues par les jeunes du Québec. Il est composé de 15 organismes jeunesse nationaux représentatifs et reconnus ayant comme mission commune la promotion et l'appui au développement des jeunes de 18 à 35 ans.

Le CCJ a la responsabilité de définir les problématiques vécues par les jeunes dans leurs démarches d'intégration, de réintégration et de maintien en emploi. À cet effet, il participe et collabore à l'établissement des priorités d'actions ainsi qu'au suivi et à l'évaluation des modes d'intervention utilisés par Emploi-Québec. Les avis et les recommandations du Comité consultatif Jeunes sont publics et accessibles. Ils sont le fruit de la réflexion et de la concertation des nombreux regroupements qui le composent.